



Conseil d'administration

309^e session, Genève, novembre 2010

GB.309/19

DIX-NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Institut international d'études sociales

Rapport de la 52^e session du Conseil

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales a tenu sa 52^e session le 12 novembre 2010. La réunion était présidée par le Directeur de l'Institut, en présence d'un représentant du Directeur général. Le Directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, qui viennent du Bangladesh, d'El Salvador et d'Afrique du Sud. Il remercie M. Suzuki, le vice-président employeur sortant, et accueille le nouveau vice-président, M. Anderson. Il rend hommage à M. Suzuki pour le rôle majeur qu'il a joué au sein de l'Institut et le soutien constant qu'il lui a apporté.

Rapport du Directeur (INS.B.LII/1)

2. Le Directeur présente les derniers grands résultats des travaux de l'Institut et fait observer qu'en retenant comme thème principal pour la présente période biennale les stratégies de sortie de crise durables, le Conseil a fait un choix opportun et judicieux. Le Conseil avait tout particulièrement recommandé d'examiner attentivement les interactions entre les politiques budgétaires et la reprise de l'emploi, et d'analyser la contribution que l'OIT pourrait apporter au rééquilibrage mondial – questions d'une brûlante actualité dans le cadre du débat qui se poursuit aujourd'hui à l'échelon mondial. L'orateur met en lumière les principales conclusions qui ont été tirées des travaux de recherche de l'Institut et mentionne notamment les éléments suivants: i) des politiques du travail et des politiques sociales bien conçues peuvent soutenir à la fois l'emploi et les objectifs budgétaires à moyen terme; ii) une connexion plus étroite entre salaires et productivité, des systèmes de protection sociale performants et des investissements dans les secteurs ruraux permettraient de doper la demande intérieure des pays excédentaires, et contribueraient ainsi au rééquilibrage mondial beaucoup plus efficacement que les politiques de change; iii) s'agissant de la nécessité d'assurer la stabilité du financement des entreprises et de l'économie réelle, la réforme financière n'a pas répondu aux attentes; iv) les politiques du travail et les politiques sociales ont un rôle clé à jouer dans les stratégies destinées à mettre en place une économie à faible émission de carbone.
3. Le Directeur aborde ensuite, sur la base de ces grandes conclusions, quelques thèmes susceptibles de faire l'objet de travaux de recherche à long terme. Il note tout d'abord que, outre la question de la dégradation de l'environnement, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et les pénuries de plus en plus graves de matières premières posent des

problèmes sociaux et des problèmes d'emploi préoccupants. Compte tenu des contraintes budgétaires de plus en plus fortes et des limites d'une croissance fondée sur l'endettement, il souligne ensuite l'intérêt qu'il y aurait à mener des recherches sur ces vecteurs de croissance que sont les revenus du travail et les investissements réels durables. Il se félicite enfin que le Conseil ait été mandaté pour lancer des examens par pays, afin de tirer les enseignements des expériences positives, notamment en ce qui concerne les interactions entre les politiques macroéconomiques et les politiques de promotion du travail décent.

4. Suivant les instructions du Conseil, le Directeur mentionne enfin les progrès accomplis en ce qui concerne la diffusion des travaux de l'Institut. Il informe les délégués que le *Rapport sur le travail dans le monde 2010: D'une crise à l'autre* a eu un important retentissement, dont témoigne le nombre de coupures de presse recueillies pendant la réunion. Il ajoute que la *Revue internationale du Travail* occupe désormais le septième rang parmi les publications les plus citées par les organismes s'intéressant au monde du travail – la revue ne figurait il y a deux ans qu'en treizième position. Les travaux de l'Institut ont été présentés lors de grandes manifestations comme la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et le Forum sur le travail décent qui s'est tenu en octobre 2010 sous la présidence belge du Conseil de l'Union européenne (UE). Un groupe d'experts chargé de passer en revue le travail de l'Institut a été mis sur pied. Le Directeur signale également les mesures qu'il a prises en vue de coordonner le programme de recherche du BIT, en prévoyant notamment l'organisation d'une conférence de recherche en 2011. Il signale enfin qu'une étape importante a été franchie avec l'adoption, en novembre 2009, de la stratégie du BIT en matière de connaissances pour 2010-2015.
5. La vice-présidente travailleuse (M^{me} Byers) remercie le Directeur et son équipe pour l'excellence de leur travail. Elle note que la stratégie visant à consacrer beaucoup d'énergie et de ressources au *Rapport sur le travail dans le monde*, qui est désormais une publication phare, a été judicieuse. Elle signale notamment la parution dans le *New York Times* d'un article intitulé *UN Agency Warns of Dangers of Slow Job Growth* qui s'inspire largement du *Rapport sur le travail dans le monde 2010*. L'oratrice voit dans cet article une consécration du travail de l'Institut ainsi que la preuve de l'utilité du rapport et de la pertinence de ses analyses. Elle ajoute que les études du *Rapport sur le travail dans le monde* se situent dans le droit fil du Pacte mondial pour l'emploi, de la Déclaration de Philadelphie et des objectifs de l'OIT.
6. M^{me} Byers fait observer que les mesures d'austérité mettent en péril la fragile reprise économique de nombreux pays industriels. Le caractère encore languissant de la demande globale milite en faveur d'un accroissement des investissements publics, notamment en vue de mettre en place des économies hautement productives et à faible émission de carbone. L'oratrice rappelle que l'une des grandes propositions du Pacte mondial pour l'emploi est de mettre un terme à la surenchère qui tire les salaires et les conditions de travail vers le bas, et souligne que cette proposition, comme en témoigne le *Rapport sur le travail dans le monde*, pourrait contribuer à atténuer le risque d'une «guerre des devises» et à réduire les déséquilibres mondiaux. Elle déplore que les pays à déficit soient incités à prendre des mesures d'austérité extrêmes, alors que les pays à excédent n'œuvrent pas suffisamment à la relance. Une telle situation a pour effet de retarder la reprise de l'emploi, d'aggraver la précarité des travailleurs, et de faire chuter dangereusement les conditions et les normes du travail.
7. Convaincue que cette «surenchère à rebours» constitue pour l'économie mondiale ouverte un risque majeur, l'oratrice insiste sur la nécessité pour l'OIT de proposer à la communauté internationale des études, des savoirs et des idées susceptibles de favoriser la mise en place d'une économie mondiale équilibrée, stable et équitable. Elle encourage l'Institut à poursuivre ses travaux de recherche sur la nécessité de prévenir tout nivellement par le bas et sur les interventions stratégiques nécessaires à cette fin, – y compris les

normes internationales du travail – thème qui pourrait faire l'objet du prochain *Rapport sur le travail dans le monde*.

8. M^{me} Byers constate que ses solides capacités d'analyse font de l'Institut l'instance de l'Organisation la mieux placée pour examiner les politiques macroéconomiques et leurs liens avec les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent. L'oratrice souligne que l'Institut devrait bénéficier de ressources financières supplémentaires pour pouvoir effectuer un travail d'une telle importance; aussi le groupe des travailleurs est-il tout disposé à aider le Directeur général à faire le nécessaire pour mobiliser ces ressources. L'intervenante fait remarquer que l'OIT doit impérativement se doter d'une forte capacité de recherche si elle veut que son avis fasse autorité dans le processus du G20 et les autres débats d'orientation qui se poursuivent au niveau mondial. Elle demande par ailleurs à l'Institut de participer à des réseaux de connaissances extérieurs au Bureau et d'établir des liens avec les activités et réseaux de recherche des syndicats aux niveaux national et international. Elle rappelle enfin que les études de l'Institut devraient être utilisées beaucoup plus largement dans les départements du BIT et dans les bureaux régionaux, ainsi que dans le cadre d'activités menées à l'échelon national, comme la mise au point des programmes par pays de promotion du travail décent et des politiques nationales de l'emploi.
9. Le vice-président employeur (M. Anderson) s'associe au Directeur pour remercier le vice-président employeur sortant des services qu'il a rendus à l'Institut. L'intervenant se range à l'opinion de M^{me} Byers selon laquelle l'Institut doit absolument disposer d'une forte capacité de recherche pour que l'OIT puisse, comme il se doit, exercer son influence sur ses mandants. Il relève que l'Institut est idéalement placé pour mener des travaux transversaux touchant au monde du travail et informer les différents services du Bureau. Il déclare que, l'an dernier, le travail a été beaucoup plus complexe dans la mesure où l'Institut a dû s'atteler aux conséquences de la crise économique et financière mondiale sur le marché du travail. Il rappelle que, pour relever ces défis majeurs, il est important que l'Institut préserve l'autonomie de ses recherches et l'intégrité de ses activités. Le *Rapport sur le travail dans le monde 2010* et la liste impressionnante des coupures de presse sont très encourageants et montrent que l'Institut est un maître à penser dans l'Organisation et le dépositaire de son expertise intellectuelle.
10. M. Anderson attire l'attention sur le manque de données disponibles pour étudier des marchés du travail, déficit qui retentit négativement sur le travail de l'Institut et du BIT. Il déclare que non seulement le Bureau mais également les mandants devraient en être informés.
11. L'intervenant fait observer qu'il est nécessaire d'utiliser l'excellente capacité de recherche de l'Institut pour examiner comment le secteur privé peut contribuer directement à la croissance, à la pérennité des entreprises et à la création d'emplois. Il relève que les travaux de l'Institut rendent compte de façon satisfaisante du rôle joué par le secteur public dans le marché du travail, mais devraient analyser davantage celui joué par le secteur privé dans l'amélioration des résultats en matière d'emploi. Il encourage l'Institut à examiner la manière dont le secteur privé pourrait contribuer davantage à la création d'emplois dans cette période d'après-crise et au-delà, et réduire la charge qui pèse sur le secteur public.
12. M. Anderson se félicite des travaux sur les migrations actuellement effectués par l'Institut. Il affirme que l'Institut devrait expliquer ceux qui touchent, dans ce domaine, à d'autres régions que l'Afrique, et notamment mettre l'accent sur l'Asie. Il se déclare encouragé par les informations données sur le rôle directeur joué par l'Institut dans l'élaboration de la stratégie du Bureau en matière de connaissances. Il accueille favorablement la mise au point d'un programme de recherche pour l'OIT, y compris la conférence sur la recherche de 2011. Il faudra saisir ces occasions pour renforcer la collaboration dans ce domaine

avec le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP). L'orateur souligne enfin que, dans le cadre de ses activités de recherche, l'Institut doit être combatif et relever les défis de la concurrence.

- 13.** Le représentant de la République islamique d'Iran remercie le directeur et son personnel pour la grande qualité de leurs publications et les félicite pour leurs travaux qui ont une influence sur les avis des chercheurs et des responsables politiques partout dans le monde. Il relève que les rapports sur le travail dans le monde de 2009 et de 2010 traitent avec grande pertinence de questions très diverses. La nécessité d'adopter des politiques permettant d'évoluer vers une économie à faible émission de carbone est clairement mise en évidence dans le rapport de 2009. Le rapport de 2010 s'aventure avec succès dans le domaine macroéconomique et montre qu'il est essentiel de lutter contre la récession économique et les pertes d'emploi tout en poursuivant les objectifs budgétaires. L'intervenant se félicite de l'intelligence avec laquelle l'Institut s'interroge sur les moyens de renforcer la cohérence entre objectifs macroéconomiques et objectifs sociaux dans une économie mondialisée. C'est un atout indéniable dans la mesure où l'Institut a besoin d'élargir son audience. L'orateur, en conclusion, évoque les travaux de l'Institut sur la question des migrations et indique que l'Institut de Téhéran sur les questions du travail souhaiterait à l'avenir collaborer avec l'Institut sur ces sujets.
- 14.** Le représentant du gouvernement du Pakistan remercie le Directeur et l'Institut de l'excellent travail analytique mené dans le domaine du marché du travail et du contexte macroéconomique. Il encourage les intéressés à mener d'autres travaux sur l'effet des politiques du Fonds monétaire international (FMI) sur l'emploi, surtout pour ce qui concerne des pays en développement comme le Pakistan. Pour ce qui est de la question des migrations, il serait favorable à ce que soit menée une vaste analyse de l'évolution des flux migratoires en Asie.
- 15.** La représentante du gouvernement de l'Espagne félicite l'Institut des nombreuses données recueillies sur différents pays et des analyses menées sur la base de ces informations. Elle indique que les travaux de l'Institut ont aidé les pays à faire face à la crise et à répondre aux problèmes sur le marché du travail. Il ne fait aucun doute que le travail de l'Institut est très pertinent et utile pour les mandants de l'OIT, il est important de le soutenir davantage et de mobiliser plus de ressources. L'oratrice se réjouit de voir que l'Institut participe à la stratégie du savoir de l'OIT et estime que l'ensemble du Bureau devrait s'inspirer des travaux menés par l'Institut. Elle relève l'importance du projet mené avec l'appui du gouvernement français et indique que les considérations liées à l'emploi dans les accords de commerce, l'écologisation de l'économie, l'emploi des jeunes et les migrations mériteraient d'être étudiés plus avant.
- 16.** Le représentant du gouvernement de l'Argentine dit que le travail de l'Institut est excellent du point de vue analytique et revêt une grande importance pour les responsables politiques. Il s'engage à renforcer la collaboration avec les pays du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et à participer au dialogue régional. Il encourage les participants à la prochaine réunion des pays du MERCOSUR à se pencher plus avant sur la dimension sociale de la mondialisation, conformément au projet appuyé par la France.
- 17.** Le représentant du gouvernement du Bangladesh félicite l'Institut pour la qualité de son *Rapport sur le travail dans le monde* et le groupe d'experts qui a évalué ce rapport. Il mentionne que le Bangladesh a récemment intégré le réseau pour l'emploi des jeunes et que son pays se réjouit de travailler avec le BIT pour répondre au problème posé par l'emploi des jeunes. Il encourage l'Institut à continuer de travailler sur les problématiques de l'emploi des jeunes et des migrations.

18. Le représentant du gouvernement du Portugal salue lui aussi le travail effectué par l'Institut, soulignant sa grande qualité. L'Institut fournit un excellent exemple de ce que la stratégie en matière de connaissances du BIT doit permettre d'atteindre. L'orateur prend note avec satisfaction des progrès importants dans la divulgation des résultats des travaux réalisés, et il encourage l'Institut à diffuser le *Rapport sur le travail dans le monde* plus largement encore. Par ailleurs, l'orateur demande un complément d'information sur le projet de recherche relatif à la mondialisation lancé avec l'appui de la France.
19. La représentante du gouvernement de la Belgique souscrit aux commentaires précédents, ajoutant que le gouvernement belge a trouvé les travaux de l'Institut très utiles en cette période de crise. Elle souligne que l'Union européenne a tenu compte des analyses et recommandations de l'Institut pour définir sa propre position, notamment en ce qui concerne l'interaction entre les politiques macroéconomiques, d'une part, et les politiques relatives à l'emploi et aux aspects sociaux, de l'autre. L'oratrice remercie le Directeur de sa précieuse et remarquable contribution au débat européen et aux diverses manifestations de haut niveau organisées dans le cadre de la présidence belge.
20. Le représentant du gouvernement de l'Afrique du Sud loue le travail accompli par l'Institut, pour son analyse rigoureuse et l'intérêt qu'il présente pour les ministères du Travail. Il appuie la réalisation par l'Institut de recherches complémentaires sur les interactions entre les politiques macroéconomiques et le travail décent. Il espère que des travaux de ce type pourront être utilisés par les décideurs dans les pays en développement et ouvrir la voie à des discussions plus approfondies avec le FMI.
21. La représentante du gouvernement d'El Salvador convient, avec le représentant du gouvernement de l'Espagne et d'autres orateurs, que les travaux de l'Institut sont un apport précieux et que d'autres ressources sont nécessaires pour les étayer. Elle relève aussi que le chômage des jeunes, notamment ses dimensions macroéconomiques et sociales, est une question fondamentale dans sa région, nécessitant une analyse plus approfondie par l'Institut.
22. Un membre employeur (M. Lima Godoy) se rallie au point de vue exprimé par le vice-président employeur. Il remercie le Directeur pour le travail qu'il accomplit à l'Institut et félicite l'équipe. Il fait remarquer que l'Institut suscite des attentes élevées, qui impliquent également davantage de responsabilités. Il attire l'attention sur le paragraphe 13 du rapport du Directeur, qui met en lumière l'expérience du Brésil face à la crise. Il dit que le gouvernement, les travailleurs et les employeurs du Brésil ont tous joué un rôle important dans la crise. Il souligne les progrès accomplis par le Brésil dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, qui sont autant de jalons sur la voie d'une reprise durable, conjointement avec des initiatives plus récentes. Il ajoute que toutes ces politiques ont joué un rôle important au Brésil et espère que l'étude sur le Brésil réalisée par l'Institut fera ressortir ces aspects essentiels.
23. Un membre travailleur (M. Ahmed) loue le travail accompli par l'Institut, malgré ses ressources limitées. Il dit que les conclusions du *Rapport sur le travail dans le monde 2010* montrent que la crise mondiale de l'emploi n'est pas terminée, notamment en ce qui concerne la pauvreté et le sous-emploi, en particulier dans les pays en développement. Cela souligne la nécessité de politiques actives du marché du travail et du dialogue social. L'intervenant indique qu'il faut prévenir le risque de troubles politiques et sociaux en luttant contre la pauvreté et le sous-emploi mais, pour cela, les gouvernements ont besoin d'un soutien de la communauté internationale. Il dit que l'Institut pourrait étudier l'incidence des critères de conditionnalité du FMI sur les pays en développement. Il ajoute que l'accent mis par la Banque mondiale sur la privatisation a eu de graves conséquences et qu'il est nécessaire d'étudier davantage ce point. Enfin, il réitère des déclarations

précédentes, indiquant que l'Institut a besoin de ressources supplémentaires et que ses travaux devraient être utilisés plus largement au sein du BIT.

24. Le Directeur remercie le Conseil pour ses commentaires très encourageants et très positifs concernant les travaux de l'Institut et répond aux questions et commentaires formulés par le Conseil. Il relève notamment le large soutien du Conseil pour l'Institut en tant que centre d'expertise de l'OIT sur l'analyse macroéconomique, y compris les liens entre les politiques macroéconomiques et l'Agenda du travail décent. L'orateur fait observer que ces travaux pourront guider de futures éditions du *Rapport sur le travail dans le monde*, tout comme des examens par pays, par exemple l'examen à venir portant sur le Brésil. En réponse aux questions soulevées au sujet du paragraphe 15 du rapport, il clarifie l'objectif du projet, à savoir mettre en valeur les conclusions du *Rapport sur le travail dans le monde 2009* concernant: i) le recours croissant aux dispositions relatives au travail dans les accords commerciaux et l'impact de cette évolution sur les résultats du marché du travail; ii) comment certains pays ont réussi, grâce à une approche fondée sur la cohérence des politiques, à promouvoir les avantages de l'intégration économique régionale tout en remédiant aux effets négatifs tels que la diminution de la part des salaires et l'accroissement des inégalités de revenus. Notant que plusieurs délégués ont demandé des recherches complémentaires sur les migrations en tant que facteur du développement, l'orateur indique qu'un programme de recherche sur cette question sera présenté au Conseil à sa prochaine réunion. Il convient que la question de l'importance du secteur privé dans l'amélioration des résultats du marché du travail requiert de nouveaux travaux de la part de l'Institut. De fait, il indique que la crise a mis en lumière les limites de la capacité des politiques budgétaires à remédier aux causes profondes des déséquilibres.
25. Le Directeur donne des explications complémentaires sur les travaux de collaboration avec les instituts de recherche et les autres organismes internationaux. Il explique que l'Institut entretient des liens très étroits avec le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et prévoit de resserrer ses liens avec le FMI, notamment en ce qui concerne la reprise axée sur l'insertion sociale. Il fait savoir que l'Institut a été invité à une importante réunion en décembre 2010 organisée conjointement par le Centre for Economic Policy Research (Centre pour la recherche sur les politiques économiques) et la Banque centrale européenne. Il fait savoir aussi qu'il a récemment participé à une réunion en Espagne à laquelle le FMI était invité.
26. Le directeur du projet du Centenaire (M. Reynaud) remercie le Conseil pour ses commentaires. Il prend note de l'appel des travailleurs à aller au-delà de la recherche universitaire et à diffuser les conclusions de ses travaux. Il souligne qu'il est important de comprendre l'impact et les réalisations de l'OIT à différentes périodes de l'histoire. Il fait savoir que deux conférences publiques ont été organisées au cours des deux dernières sessions du Conseil d'administration sur le rôle de l'OIT durant les crises financières et économiques, ce qui s'inscrit dans les efforts déployés par le projet du Centenaire pour partager le savoir. Il donne ensuite des précisions sur la série d'ouvrages en cours de publication dans le cadre des recherches indépendantes menées au titre du projet du Centenaire.
27. Le rédacteur en chef de la *Revue internationale du Travail* (M. Lansky) explique de quelle manière l'impact de la Revue est calculé par un organisme d'évaluation indépendant (Thomson Reuters), qui évalue les journaux sur la base de citations constatées sur une période de deux ans. Il explique aussi que l'Institut est en pourparlers avec Blackwell, éditeur de la Revue, pour réaliser une évaluation similaire du *Rapport sur le travail dans le monde*.
28. *Le Conseil prend note du rapport.*

Acceptation de contributions et de dons (INS.B.LII/2)

29. Le vice-président employeur remercie le Directeur d'avoir tenu le Conseil a informé de la situation.
30. *Le Conseil prend note du document et l'approuve.*

Autres questions

31. Le Directeur remercie les membres du Conseil pour les actes de candidature au Prix pour la recherche sur le travail décent et indique que le jury délibère encore. Il dit espérer que le nom du gagnant sera annoncé durant la session de mars 2011 du Conseil d'administration. En réponse à une question soulevée par le vice-président employeur, il confirme que le prix fera l'objet d'un examen en 2011 à la réunion du Conseil, lequel à cette occasion débattrait aussi de sa pertinence et de son fonctionnement.

Genève, le 15 novembre 2010